

CABINET GRANGÉ & ASSOCIES - C.G.A.
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 20 boulevard Malesherbes,
75008 PARIS
399 489 871 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 1^{er} OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 1^{er} octobre
A 9h00,

Monsieur Vincent VAUTIER,

Agissant en sa qualité de Président de la société CABINET GRANGÉ & ASSOCIES - C.G.A.

En vertu de l'article 3 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 20 boulevard Malesherbes, 75008 PARIS au 45 Boulevard Georges Clemenceau 92400 COURBEVOIE, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : 45 Boulevard Georges Clemenceau 92400 COURBEVOIE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Vincent VAUTIER

Signé par :

06768DB0E643417...